

FC

FORMATION CONTINUE

CERTIFICATION DE COMPÉTENCES
ENREGISTRÉE AU RS 6552

EXERCER UNE MISSION DE RÉFÉRENT DE PARCOURS SANTÉ SOCIAL

30 mars 2026 - 30 octobre 2026

**CERTIFICATION
DE COMPÉTENCES**

UNAFORIS



Etablissement de formation
conventionné



**1 RUE ALFRED DE VIGNY
BESANÇON**

irts-fc.fr

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Cette certification s'adresse aux :

- professionnels du secteur santé-social assumant la mission de référent ou souhaitant l'intégrer
- personnes en possession d'un diplôme ou d'un titre dans les domaines de l'éducation et de la formation souhaitant exercer cette mission.

OBJECTIFS

La certification UNAFORIS a pour objectif de permettre aux professionnels ou futurs professionnels de se situer dans la mission de référent de parcours au cœur des enjeux de l'accompagnement, de piloter et d'animer un réseau de partenaires afin de co-élaborer, organiser et suivre le projet avec la personne accompagnée.

Cette démarche a pour conséquence de renforcer la coconstruction des projets de vie de la personne accompagnée et de contribuer ainsi au développement de son pouvoir d'agir.

CONTENU

Parcours complet de 120 h (présentiel et hybride) à compter de mars 2026, réparties en 8 blocs de compétences :

- > Analyser les missions d'un référent de parcours dans une organisation de travail et légitimer son action.
 - > Établir conjointement avec une personne accompagnée le diagnostic de sa situation afin d'identifier ses attentes et ses besoins dans le but de définir les objectifs de son projet.
 - > Co-élaborer des modalités d'intervention adaptées à la situation d'une personne accompagnée en mobilisant des techniques facilitant sa participation.
 - > Mettre en œuvre les différentes étapes opérationnelles du projet d'une personne accompagnée en associant les partenaires concernés.
 - > Évaluer l'évolution de la situation d'une personne accompagnée afin de réajuster son projet, dans une démarche d'amélioration continue.
 - > Mobiliser un réseau de partenaires professionnels autour du projet d'une personne accompagnée, afin de s'assurer de son accompagnement global.
 - > Communiquer auprès de représentants d'institutions impliquées afin d'améliorer la coopération en faveur du projet d'une personne accompagnée.
 - > Réaliser une veille professionnelle, réglementaire, législative et opérationnelle en lien avec son champ d'activité en mobilisant des sources fiables et actualisées, au service de l'accompagnement des personnes.
- **140 heures de stage complémentaire** (si le candidat n'a aucune expérience dans l'accompagnement ou l'accueil de personnes en situation de vulnérabilité) - avis de la commission pédagogique
- **Soutenance en octobre 2026 (certification UNAFORIS)**

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Constitution d'un dossier** présentant l'expérience professionnelle et les formations du candidat ainsi que ses motivations.
- **Entretien de positionnement.** L'IRTS vérifie les acquis des formations et de l'expérience du candidat en fonction du référentiel et peut proposer un parcours personnalisé et un devis adapté.

DATE ET LIEUX

Formation de 120h

Démarrage de la formation mars 2026 - certification octobre 2026

La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté aux périodes suivantes :

- Du 30 mars au 3 avril 2026
- Du 18 au 22 mai 2026
- Du 22 au 26 juin 2026
- Du 30 juin au 1er juillet 2026

COÛT DE LA FORMATION

3000 € par personne certification comprise

+ Frais de gestion administrative : 50€ (Somme non remboursable, sauf en cas de non ouverture).

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Plan de développement des compétences de l'employeur
- Compte personnel de formation (CPF)
- Financement personnel
- Transitions Pro
- France travail

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Un dossier de pratiques professionnelles de 10 à 15 pages portant sur une situation réelle anonymisée.

Une présentation orale du dossier de pratique professionnelle devant le jury de certification
Pour obtenir la certification, il faut valider les 8 compétences. En cas de non-validation d'une compétence, la certification ne peut être obtenue. Il n'y a pas de validation partielle de la certification.

La certification est organisée par UNAFORIS.

POURSUITE DE CETTE CERTIFICATION

Suite à ce certificat, vous pouvez obtenir le Diplôme Universitaire Référent de Parcours et Coordinateur de Dispositif(s) Santé Social (DU RPCDSS), de l'Université Marie et Louis Pasteur (ex Université de Franche-Comté), en suivant un module complémentaire de 52 h.

Coût du module complémentaire :

- > Frais d'inscription à l'Université Marie et Louis Pasteur (178 € en 2024/2025)
- > + frais pédagogiques non financables par le CPF à prévoir

Le module complémentaire est accessible aux :

- BAC +3 et/ ou certificat UNAFORIS
- Diplômés d'État du travail social depuis le niveau 5
- Diplômés d'État Éducation Populaire niveau 5
- Diplômés d'État du paramédical depuis le niveau 5
- Étudiants inscrits en L3 à l'Université Marie et Louis Pasteur
- Sur avis de la commission Validation des Acquis

Contact à l'Université MLP
alexandre.moine@univ-fcomte.fr

CONTACTS

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Corinne PARIS
03 81 41 61 25 · corinne.paris@irts-fc.fr



RÉFÉRENTE ADMINISTRATIVE

Sylvie VERGER
03 81 41 61 02 · sylvie.verger@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

Contactez le référent handicap
referent.handicap@irts-fc.fr